

Informations importantes pour les conducteurs

Assistance DirectLease

En Belgique : 0800/23 043

À l'étranger : +32 3 253 63 38

Attention : les services suivants ne sont fournis que s'ils sont inclus dans votre contrat.

Entretien et réparations

Votre voiture est sous garantie du fabricant pour une certaine période (comme indiqué dans le manuel de votre voiture). Des problèmes pendant la garantie ? Veuillez d'abord contacter votre revendeur. Ils ne peuvent pas vous aider ? Appelez l'assistance DirectLease.

Entretenez votre voiture comme le recommande le constructeur. Vérifiez vous-même les niveaux d'huile et d'eau tous les 2 500 km pour éviter d'endommager le moteur. Les dommages dus à une négligence sont à votre charge.

Seul un revendeur agréé de la marque peut intervenir sur votre voiture. Pour les réparations supérieures à 150,00 €, le concessionnaire doit demander un numéro d'agrément à DirectLease (appelez [03 544 29 10](tel:035442910), et demandez le service gestion de flotte).

Besoin d'une voiture de remplacement ?

Contactez votre revendeur ou DirectLease ([03 544 29 10](tel:035442910)). Le paiement est requis sauf si ce service est inclus dans votre contrat.

Accident : que faire ?

En cas d'accident, avec ou sans adversaire, complétez toujours la fiche d'accident. Si vous êtes blessé ou si vous avez des doutes sur la responsabilité, appelez la police et demandez un rapport. Vous ne pouvez plus conduire ou y a-t-il un risque de dégâts supplémentaires ? Appelez l'assistance DirectLease [0800/23 043](tel:080023043). Nous prendrons soin de votre véhicule et vous fournirons une voiture de remplacement.

Envoyez le formulaire de collision à DirectLease dans les 24 heures par email (dommages.be@internationalcarlease.com) puis par courrier. Nous vous contacterons dans les 24 heures pour la réparation.

N'oubliez pas : remplissez un formulaire de collision pour chaque accident, aussi mineur soit-il.

Que faire si votre voiture est immobilisée

Notre assistance routière est disponible 24h/24 et 7j/7. Contactez l'assistance DirectLease en

cas de panne, même pendant la période de garantie. Nous organiserons une assistance via le service désigné par le fabricant. Pour éviter toute confusion, appelez-nous immédiatement [0800/23 043](tel:080023043). Indiquez clairement votre emplacement, les détails du véhicule et le problème. Normalement, l'aide est disponible dans les 45 minutes. Votre voiture n'est plus utilisable ? Nous vous fournirons alors une voiture de remplacement selon votre contrat. En cas d'urgence, votre voiture sera remorquée jusqu'au concessionnaire le plus proche ou à un endroit désigné par nos soins.

À l'étranger

Votre voiture est assurée dans les pays figurant sur votre carte verte. En cas de panne ou d'accident à l'étranger, appelez DirectLease Assistance ([+32 3 253 63 38](tel:+3232536338)).

Changer les pneus

Pour remplacer les pneus, rendez-vous dans un centre de pneus. Pour trouver une adresse près de chez vous, contactez [QTeam](#) ou [Auto 5](#). Vous pourriez être responsable des frais liés aux pneus endommagés, mais les réparations sont gratuites.

Violation du verre

Le remplacement et la réparation des vitres doivent être effectués par Auto Glass Clinic, disponibles 24/7 :

Auto Glass Clinic: [0800/23 332](tel:080023332)

Les dommages mineurs peuvent être réparés, utilisez l'autocollant pour éviter pire.

Voiture de remplacement : voici comment ça marche

Votre nouvelle voiture de leasing est couverte par une garantie du fabricant. Si elle tombe en panne pendant la période de garantie, nous faisons appel au service d'assistance du fabricant. Hors période de garantie, la disponibilité d'une voiture de remplacement dépend de votre contrat. Renvoyez toujours votre voiture de remplacement propre.

Infractions au code de la route : voici comment les gérer

Recevrez-vous une amende pour une infraction au code de la route ? Alors payez-le immédiatement. Si vous ne payez pas à temps, nous transmettrons vos coordonnées aux autorités. Si DirectLease doit payer l'amende, nous vous la facturerons, plus 50,00 € de frais administratifs.

Payez vos amendes à temps pour éviter des frais supplémentaires.

Ajoutez des accessoires à votre voiture de location

Vous souhaitez installer des accessoires supplémentaires ? Demandez d'abord l'autorisation écrite de DirectLease. Un certificat d'inspection est requis pour un attelage après l'installation. Les accessoires que vous avez payés vous-même doivent être retirés à la fin du contrat. Les dommages dus à la dépose sont à votre charge, tout comme la dépose des

lettrages. Les accessoires qui n'auront pas été retirés lors du retour deviennent la propriété de DirectLease.

Restituez votre voiture en fin de contrat

Votre contrat est expiré ? Prenez rendez-vous pour une inspection via remarketing.be@internationalcarlease.com de bel [03 544 29 01](tel:035442901). DEKRA organise l'inspection et évalue l'état de la voiture. Les dommages non signalés vous seront facturés ainsi que les éventuels frais de recouvrement.

Assurez-vous que votre voiture est propre lorsque vous la restituez : à l'intérieur comme à l'extérieur.

Votre carte carburant DirectLease : où et comment l'utiliser

Avez-vous une carte carburant DirectLease ? Selon le type de carte, vous pouvez faire le plein à :

- Carte nationale : Esso, Shell, Total Energies, DATS 24 & Q8
- Carte internationale :
 - France et Allemagne : Esso, Shell en Avia
 - Italie : Q8
 - Autres pays : Esso & Shell

En cas de perte ou de vol, bloquez immédiatement la carte via carburant.be@internationalcarlease.com.

www.directlease.be sales@directlease.be

Pour toute votre correspondance

Envoyez votre courrier à :
DirectLease N.V.
Noordersingel 19
B-2140 Anvers

DirectLease Driver App : toujours à portée de main

Téléchargez dès maintenant notre application de pilote DirectLease avec le lien ou le code QR ci-dessous. Avec cette application, vous recevrez une aide immédiate à tout moment, n'importe où, directement sur votre smartphone.

Android:



<https://direct.lease/nte>

Apple:



<https://direct.lease/vql>

DirectLease vous souhaite un bon voyage !